

Destinataire : Membres des équipes de recherche clinique et BCRC

Expéditeur : Conseillère cadre en administration de la recherche
Directeur adjointe – recherche, DERI

Date : Le 5 février 2024

Objet : Production de factures officielles CIUSSS-EMTL.

Bonjour,

Seules les factures produites par le système financier sont des factures officielles et reconnues par l'organisation. Ainsi, afin d'améliorer l'appariement des encaissements avec vos projets de recherche, nous vous offrons de produire des factures officielles du CIUSSS-EMTL pour la réclamation, auprès de vos partenaires, des paiements liés à vos activités de recherche clinique.

Il y a plusieurs avantages :

- les revenus sont imputés au projet de recherche dès que les factures sont produites;
- les factures officielles CIUSSS-EMTL sont mieux acceptées par les clients;
- les paiements sont plus facilement identifiables.

Pour la production d'une facture CIUSSS, veuillez en faire la demande par courriel à : comptabilite.recherche.cemtl@ssss.gouv.qc.ca.

Il est important que l'information que vous nous transmettez soit la plus détaillée possible et selon les attentes de vos partenaires :

- nom exact du partenaire;
- adresse complète du partenaire;
- nom du contact;
- nom du projet de recherche;
- nom du chercheur principal.;
- numéro du protocole;
- frais indirects inclus, en sus ou isolés;
- numéro du centre de coûts.

Pour faciliter les échanges, nous partagerons avec vous un gabarit que vous pourrez utiliser.

Marie-Josée Campeau, CPA